

## FOIRE AUX QUESTIONS

### QU'EST-CE QUE LES SOINS PALLIATIFS ?

Les soins palliatifs sont des soins médicaux qui visent à adoucir le passage vers la fin de la vie pour les personnes en phase terminale. L'approche préconisée par les soins palliatifs est d'accepter la mort comme une étape naturelle de la vie. Les soins palliatifs visent à soulager la douleur physique et psychologique et à favoriser la qualité de vie des personnes en phase terminale. Plus encore, cette approche tient compte des souhaits et des volontés de la personne mourante dès qu'une démarche palliative est amorcée et se préoccupe également des besoins et du rôle de la famille, des amis et des aidants naturels qui accompagnent la personne en phase terminale. L'objectif est d'offrir une fin de vie empreinte de compassion, de respect et d'humanité.

### QU'EST-CE QU'UNE MAISON DE SOINS PALLIATIFS ?

Une maison de soins palliatifs est un établissement qui admet des patients en phase terminale qui s'approchent de la fin de leur vie afin de leur prodiguer des soins palliatifs. Ces soins sont offerts dans un environnement intime, familial et rassurant, où idéalement la personne mourante se sent comme si elle était à la maison. Les patients admis dans une maison de soins palliatifs ont généralement une espérance de vie d'un mois ou moins.

### QU'EST-CE QU'UN CENTRE DE JOUR DE SOINS PALLIATIFS ?

Un centre de jour de soins palliatifs est un établissement qui offre des soins palliatifs à des patients externes en phase terminale, qui ne reçoivent plus de traitements curatifs et qui ont généralement une espérance de vie d'un an ou moins. Les centres de jour offrent une panoplie de soins et de services médicaux, psychosociaux, récréatifs et personnels aux patients dans un milieu accueillant et chaleureux et offrent également un répit bien nécessaire aux aidants naturels. La prise en charge et l'accompagnement du patient par un centre de jour de soins palliatifs beaucoup plus tôt dans le passage vers la fin de la vie contribuent à son sentiment de valorisation et rehaussent sa qualité de vie, et ont même comme effet parfois d'améliorer l'espérance de vie. Cette approche a déjà fait ses preuves ailleurs dans le monde, mais bien qu'il existe quelques centres de jour de soins palliatifs dans la province du Québec, il n'y en a pas sur l'île de Montréal.

### EST-CE QUE LES MAISONS DE SOINS PALLIATIFS FONT PARTIE DU RÉSEAU DE SANTÉ QUÉBÉCOIS ?

Les maisons de soins palliatifs sont des organismes indépendants à but non lucratif. Elles sont régies et agréées par le ministère de la Santé du Québec par l'intermédiaire du CIUSSS local (*Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux*) avec lequel elles ont des ententes contractuelles. Une partie de leurs coûts d'exploitation est financée par des subventions gouvernementales, mais la majeure partie de ces coûts est financée par les dons.

### COMBIEN DE MAISONS DE SOINS PALLIATIFS Y A-T-IL AU QUÉBEC ?

Actuellement, il existe 32 maisons de soins palliatifs indépendantes au Québec, réparties dans 14 régions.

### À QUEL MOMENT UN PATIENT SERA-T-IL ADMIS À LA MAISON ST-RAPHAËL ?

Un patient sera admis lorsque son état physique et ses besoins médicaux ne lui permettent plus de rester chez lui et de se faire soigner par ses proches et ses aidants naturels. Le patient a généralement une espérance de vie de moins d'un mois.

### QUEL EST LE SÉJOUR MOYEN D'UN PATIENT À LA MAISON DE SOINS PALLIATIFS ?

Actuellement, le séjour moyen d'un patient à une maison de soins palliatifs est d'une durée d'environ 14 jours.

### EST-CE QUE LES PROCHES ET LES AIDANTS NATURELS POURRONT RESTER AVEC LE PATIENT À LA MAISON ST-RAPHAËL ?

Oui, les proches et les aidants naturels pourront rester avec le patient pendant son séjour à la Maison St-Raphaël, et ce, aussi longtemps qu'ils le voudront.

### EST-CE QUE DES RITES OU SERVICES RELIGIEUX SERONT OFFERTS AUX PATIENTS À LA MAISON ST-RAPHAËL ?

Bien que la Maison St-Raphaël sera un établissement non confessionnel, nous veillerons au respect des volontés et des souhaits des patients, y compris leur volonté d'observer des traditions ou des rites religieux de toutes sortes.

#### QUI POURRA ÊTRE ADMIS À LA MAISON ST-RAPHAËL ? COMMENT LES PATIENTS SERONT-ILS CHOISIS ?

À la maison de soins palliatifs, les 12 lits seront inscrits auprès du réseau de la santé et des services sociaux. Lorsqu'un patient doit être placé en soins palliatifs, son médecin sera celui qui entamera le processus de trouver un lit disponible ; si le patient souhaite être placé dans une maison de soins palliatifs, une place est attribuée généralement en priorité dans le quartier de résidence du patient. Les demandes d'admission à la Maison St-Raphaël seront analysées et priorisées selon les besoins physiques et psychosociaux, ainsi que les besoins en matière de sécurité et de confort (gestion de la douleur) du patient.

Au centre de jour, toute personne est la bienvenue, sous réserve de la capacité d'accueil du centre de jour. Toutefois, la priorité pourra être accordée selon le lieu de résidence du patient ou de l'aidant naturel.

#### SI JE FAIS UN DON, EST-CE QUE JE POURRAIS PLACER UN PROCHE QUI EST MOURANT ?

Nous sommes profondément reconnaissants de tout appui que nous recevons pour la Maison St-Raphaël. Toutefois, il n'est pas possible de gérer l'admission à la maison ou au centre de jour en fonction des dons que nous recevons.

#### UN PATIENT QUI FRÉQUENTE LE CENTRE DE JOUR RÉGULIÈREMENT SERA-T-IL AUTOMATIQUEMENT ADMIS À LA MAISON LE MOMENT VENU ?

Nous le souhaitons, mais cela pourrait ne pas être le cas. Les patients seront placés selon la demande et la disponibilité des lits, généralement en priorité dans le quartier de résidence du patient. Le fait que nous connaîtrons le patient et l'évolution de son état de santé pourrait nous permettre de l'ajouter à la liste d'attente de la Maison St-Raphaël plus tôt.

#### POURQUOI UN CENTRE DE JOUR ?

Dès qu'une démarche palliative est amorcée, le patient peut bénéficier d'une panoplie de services qui l'aideront à traverser cette difficile période, même lorsqu'il vit à domicile. Le centre de jour se veut un lieu de rassemblement chaleureux et familial permettant aux patients de recevoir des services, mais aussi de se détendre et d'y trouver du réconfort, et il offrira aux proches et aux aidants naturels un répit salutaire. Bien que ce concept ait déjà fait ses preuves ailleurs, il n'existe pas de centre de jour de soins palliatifs à Montréal présentement.

#### LE CENTRE DE JOUR OFFRIRA-T-IL DES SERVICES UNIQUEMENT AUX PATIENTS, OU AUX PROCHE ET AIDANTS NATURELS AUSSI ?

Les services du centre de jour seront principalement destinés aux patients en phase terminale. Cependant, certains services de soutien seront également offerts aux proches et aux aidants naturels.

#### COMMENT LES GENS ACCÉDERONT-ILS AUX SERVICES ET ACTIVITÉS DU CENTRE DE JOUR ?

Les services et activités du centre de jour seront accessibles selon la règle du premier arrivé, premier servi. Les patients pourront s'inscrire à l'avance et généralement se rendront au centre de jour le même jour chaque semaine.

#### EST-CE QUE LES SERVICES SERONT OFFERTS GRATUITEMENT ?

Oui, tous les services à la Maison St-Raphaël seront gratuits.

#### POURQUOI LA MAISON ST-RAPHAËL A-T-ELLE BESOIN DE LEVER DES FONDS POUR DES SERVICES QUI SONT OFFERTS GRATUITEMENT PAR LE RÉSEAU DE LA SANTÉ ? LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC NE PAIE-T-IL PAS POUR CES SERVICES ?

Effectivement, les soins palliatifs font partie des soins de santé défrayés par le gouvernement. Toutefois, nous manquons de lits de soins palliatifs à Montréal. Il y a donc un grand besoin d'ajouter des places. Si nous voulons offrir gratuitement des services de soins palliatifs à la communauté montréalaise, ceux-ci doivent être financés en majorité par des dons de particuliers et d'entreprises. Le Gouvernement du Québec ne finance pas la construction d'établissements de santé privés, mais il accorde des subventions pour une partie des coûts d'exploitation des lits de soins palliatifs ainsi que des crédits d'impôt pour les dons. Au total, ce modèle revient moins cher à la société qu'une prise en charge financière directe par l'État.

#### COMMENT LA MAISON ST-RAPHAËL VA-T-ELLE FINANCER SES DÉPENSES D'EXPLOITATION UNE FOIS OUVERTE ?

Le ministère de la Santé a déjà accepté de financer une partie (environ 38 %) des coûts d'exploitation des 12 lits de soins palliatifs. Le reste des fonds nécessaires à l'exploitation de la maison et du centre de jour proviendra de dons de particuliers et d'entreprises, par le biais de campagnes annuelles et autres collectes de fonds. Par ailleurs, nous avons demandé au ministère de la Santé de nous accorder une subvention additionnelle afin de couvrir une partie des coûts d'exploitation du centre de jour et nous attendons la confirmation du ministère à cet égard.

#### EST-CE QUE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EST IMPLIQUÉE DANS CE PROJET ?

L'archidiocèse de Montréal a généreusement cédé (par le biais d'un bail emphytéotique) l'immeuble et le terrain qui deviendront la maison et le centre de jour, lesquels accueilleront des personnes de toutes les provenances, sans égard à leur condition sociale, leur origine ethnique ou leurs croyances religieuses.

#### LA MAISON ST-RAPHAËL VA-T-ELLE OFFRIR L'AIDE MÉDICALE À MOURIR ?

La Maison St-Raphaël offrira des soins palliatifs ; elle n'offrira donc pas l'aide médicale à mourir. Les soins palliatifs visent à soulager la souffrance et l'inconfort dans le but d'améliorer la qualité de fin de vie d'une personne en phase terminale d'une maladie incurable. Nous sommes convaincus que si une personne reçoit des soins palliatifs de qualité dans un environnement chaleureux et familial, entourée de ses proches et aidants naturels, elle ne souhaitera pas recourir à l'aide médicale à mourir. L'offre de services de la Maison St-Raphaël sera clairement expliquée dans le cadre du processus d'admission de patients éventuels. Si un patient changeait d'avis par la suite et demandait l'aide médicale à mourir, il y aura un processus en place afin d'assurer le respect de ses volontés.

#### QUI SONT LES DONATEURS ?

Veillez consulter notre site web [maisonstraphael.org](http://maisonstraphael.org) pour une liste complète de nos principaux donateurs. Nous sommes reconnaissants à plusieurs grands organismes et à des philanthropes bien connus qui appuient notre cause. Nous sommes actuellement en pleine campagne majeure de financement de 10 millions de dollars, et nous allons continuer de solliciter les dons des résidents des villes et arrondissements desservis par le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, dont Outremont, Mont-Royal, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (CDN-NDG), Ville-Marie, Plateau-Mont-Royal, Villeray-St-Michel-Parc-Extension, Montréal-Ouest, Côte-Saint-Luc, Hampstead et Westmount, ainsi que des entreprises, des institutions financières et des fondations privées, sans oublier les Amis de la Maison St-Raphaël.